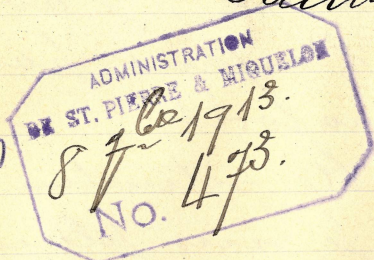


Paris France

Saint Pierre le 8 septembre 1913



Monsieur l'administrateur

Je soussigné St. Martin Breco, marin pêcheur, ai l'honneur de vous exposer que je suis né à Biriatorre, Basses Pyrénées, le 4 Juillet 1869 de père espagnol et de mère française.

J'habite les îles Saint Pierre et Miquelon depuis l'année 1890 et depuis cette époque je n'ai jamais quitté la colonie.

J'exerce, à Saint Pierre, depuis l'âge de 20 ans la profession de marin pêcheur et j'ai toujours été considéré, au bureau de l'inscription maritime, comme sujet espagnol.

A cet effet je me suis vu refuser le bénéfice des lois françaises que tout marin français a le droit de revendiquer.

Par conséquent, continuellement refusé par les autorités publiques (dans un pays français) de ces autorités administratives je n'ai jamais été inquiété. J'ai fait appel vers le Gouverneur de la colonie demandant à être reconnu comme français. Le Ministre de la Justice a répondu par une lettre du 10 Mars 1913.

l'article 12, § 3 du code civil, j'avais la
qualité de français ne l'ayant pas reprise
dans l'armée de ma majorité.

Par conséquent, cette situation toute
spéciale dans laquelle je me place et
complètement indépendante de ma volonté,
m'oblige, aujourd'hui, à venir vous demander
de pouvoir bénéficier des dispositions de
l'article 2, alinéa C, de l'arrêté interministériel
du 9 février 1910.

D'autre part, pour le cas où la décision
qui m'appelle sous les drapeaux devrait
strictement recevoir son application, permettez
moi de vous faire remarquer que je n'ai pas
et comme tel je devrais être appelé plus
utilement à faire ma période d'instruction
militaire dans la marine plutôt que
dans l'armée de terre.

Je vous serais donc obligé de vouloir
être mon interprète près le Département
que je puisse être dispensé de la période
effective sous les drapeaux en vertu
de l'arrêté interministériel sus-indiqué.

Enfin, Monsieur l'administrateur,
je vous prie d'attacher toute spéciale
attention à ma demande, car, après m'avoir
servi en 1912, on me
a dit que je n'étais pas français.

Veuillez agréer, Monsieur l'administra-
teur, l'assurance de mes sentiments les plus
dévoués et respectueux.

Tréco